

Publié le 20 octobre 2023

## La Satel et Materrup, un partenariat en béton... décarboné !

La Société d'aménagement des territoires et d'équipement des Landes (Satel) et la start-up Materrup ont lié leur destin pour lancer la production de béton bas-carbone. Ou comment une Sem porte le projet ambitieux d'une entreprise et favorise ainsi l'écosystème industriel local.



Par son activité d'aménageur, la **Satel** ne se situe pas seulement dans la réalisation des projets : elle permet à d'autres de voir le jour et de tirer bénéfice de la dynamique engagée. C'est cette belle histoire que Frédéric Dassié, directeur de la Satel, raconte : « Cette start-up a été lauréate du prix de l'innovation organisé par la **Technopole Domolandes** en 2019. Elle a été hébergée dans la pépinière puis l'hôtel d'entreprises du parc technologique. Elle préfigure la production de béton bas-carbone, à base d'argiles et de terres d'excavation des bâtiments. Ces différents brevets industriels déposés, elle a eu besoin d'engager une phase de production et de commercialisation de ses produits. C'est là que nos chemins se sont croisés », dit-il.

### La Satel construit le bâtiment pour Materrup

Au cours de l'année 2020, Materrup lève des fonds auprès d'investisseurs privés et publics, démarche essentielle pour créer l'outil de production. Premier objectif : la location du bâtiment et des infrastructures nécessaires à l'hébergement de cet outil. Dans la dynamique de la création de **Vitalandes, nouvelle foncière dont la Satel assure la gouvernance**, destinée à aider les communes à rendre leurs bourgs plus attractifs mais aussi à favoriser le développement économique territorial, la Satel a proposé à Materrup « de construire cette usine et de la lui louer le temps

nécessaire à la consolidation de son exploitation commerciale. Materrup a donc missionné, au début du mois de janvier 2021 la Satel en vue de lui confier les études de définition nécessaires au dépôt des autorisations d'urbanisme », explique Frédéric Dassié.

## Permis de construire délivré en mars 2021

Le cabinet Forgeard, bureau d'études techniques et de maîtrise d'œuvre spécialisé dans les bâtiments industriels, a été mandaté par la Satel pour évaluer les conditions de mise en œuvre du projet. Mission qui a débouché sur la délivrance d'un permis de construire, le 23 mars 2021, aux caractéristiques suivantes : foncier de 5 045 m<sup>2</sup> situé dans le quart nord-est d'Atlantisud ; bâtiment à ossature métallique de 1 250 m<sup>2</sup> au sol et 10 m de hauteur libre ; bureaux sur 3 niveaux pour 300 m<sup>2</sup> ; un quai de déchargement de poids-lourds ; une aire de manœuvre des poids-lourds et de stationnement des employés et une centrale de production d'électricité photovoltaïques en toiture de 100 KVA.

## Mise en œuvre rapide du projet

Le coût de l'opération est de 1 820 000 € HT toutes dépenses comprises, non compris frais financiers liés à l'emprunt de 1,4 M€ contracté auprès du Crédit Coopératif. Une subvention de 160 000 € du Département des Landes est venue réduire le loyer consenti par la Satel à la Société. **La Satel continue à accompagner le développement de Materrup en réservant plus de 4 ha de foncier en continuité de cette première installation.** L'objectif serait en particulier d'y implanter le siège social de l'entreprise et d'autres activités de production. « Ce projet est exemplaire sur son délai d'exécution puisque l'activité de production a démarré le 10 janvier 2022 », se réjouit Frédéric Dassié. Grâce à la foncière, la Satel a donc pu produire un bâtiment adapté à un besoin industriel dans le cadre de la transition écologique. « C'est une illustration de la capacité d'agilité des outils de l'économie mixte locale », confirme Frédéric Dassié.

## Le béton responsable

Materrup peut donc produire aujourd'hui un ciment bas carbone et à faible intensité énergétique, aux propriétés mécaniques équivalentes, consommant deux fois moins d'énergie et maintenant la compétitivité de l'industrie cimentière française et européenne. Ce béton émet deux fois moins de CO<sup>2</sup>, utilisant du déchet argileux, s'appuyant sur le principe de l'économie circulaire/économie de ressources/réemploi. Il s'inscrit dans la logique des circuits courts avec des cimenteries appelées à produire de 50 à 150kt/an.